

AU CŒUR DU G20 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROGRES ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

M. Obadia : « J'ai beaucoup hésité entre vote pour et abstention. Le projet d'avis comporte beaucoup de bonnes propositions. Sa logique d'ensemble démontre qu'il est construit à partir d'excellentes intentions.

En même temps, des questions et des approches pour moi essentielles sont absentes ou très peu traitées.

Pour résumer, beaucoup de propositions portent sur des procédures nouvelles (je les partage), mais on n'aborde pas les questions plus décisives qui concernent les orientations qui fondent les politiques monétaires et les stratégies financières.

Or, ce que nous vivons est une crise très profonde, une crise systémique : celle d'un capitalisme globalisé et financiarisé tiré par l'objectif cardinal de la maximisation du profit.

C'est à cela qu'il faut s'attaquer explicitement sinon nous nous contenterons d'un bricolage sur une charpente vermoulue... qui nous tombera quand même sur la tête.

C'est la raison qui, in fine, me conduit à m'abstenir.

Mais, je le précise, ce n'est pas une abstention agressive. C'est une abstention pour porter plus loin le débat.

En trois minutes, je me contenterai de mentionner des points qui me semblent manquer dans notre projet d'avis.

Concernant la politique monétaire :

- le fait que les finances des États sont aujourd'hui totalement soumises à la logique et aux décisions des marchés financiers n'est pas tombé du ciel. Cela résulte de multiples décisions politiques de libéralisation financières initiées depuis trois décennies. Aujourd'hui par exemple, les États sont contraints de se tourner vers les marchés financiers pour refinancer leur dette ;

- les banques européennes empruntent à 1 % à la BCE ce qu'elles reprêtent aux États à 4 % pour la France (triple A) à 6 % pour l'Italie... à beaucoup plus pour d'autres.

Il est donc indispensable de redonner aux banques centrales la possibilité de financer directement les États.

C'est tout le système monétaire international qui est aujourd'hui en cause. Le rôle pivot du dollar et même l'idée que l'euro pourrait concurrencer ce rôle pivot ne correspondent plus aux réalités d'un monde en plein bouleversement.

La montée des pays émergents offre de nouvelles perspectives, par exemple, celle de l'instauration d'une monnaie commune mondiale servant de référence pour les échanges internationaux dont les mécanismes s'inspireraient des DTS du FMI.

Bref, il s'agit d'entrer dans une transformation en profondeur du système monétaire international de même portée que celle de Bretton Woods en 1944.

J'ai évidemment conscience des obstacles politiques existant face à une telle proposition. Mais il est de notre devoir et de celui du gouvernement français de la porter dans le débat mondial si on veut avoir une chance que cela débouche avant qu'il ne soit trop tard.

C'est dans la même logique que je crois nécessaire d'avancer les réflexions suivantes :

- bien sûr, il faut rééquilibrer les institutions internationales comme le dit le projet d'avis. Mais certaines doivent être profondément transformées. Je pense particulièrement au FMI et à l'OMC ;

- le FMI, par exemple, possède un logiciel intellectuel et une gouvernance tels qu'il prescrit systématiquement des remèdes qui tuent le malade... On le voit aujourd'hui avec la Grèce. C'est toute son approche qu'il faut changer et toutes les règles de fonctionnement.

Le projet d'avis pointe à juste titre la question des indicateurs et des critères d'évacuation. Allons plus loin et voyons comment nous pouvons les mettre en œuvre en mettant en chantier l'instauration de crédits sélectifs dont les taux seraient conditionnés à des objectifs d'utilité sociale et environnementale (dans ce cas les taux seraient abaissés...) et dissuaderaient les opérations spéculatives. Ces mécanismes pourraient intervenir dans la réforme indispensable du FMI, de la BCE, mais s'appliqueraient aussi aux banques, ce qui implique une profonde réforme des ratios de Bâle ainsi que des normes comptables.

Évidemment, le dogme de la libre circulation des capitaux ressuscité sous l'ère Reagan doit être remis en cause. Décidément, la taxation des mouvements de capitaux dans une logique Tobin doit faire partie du débat.

Quant aux agences de notation, il ne suffit pas de créer une agence européenne pour mettre fin à leur pouvoir de nuisance (d'ailleurs l'une des « trois sœurs » est pour une part importante détenue par des capitaux français). Si cette agence européenne travaille sur les mêmes critères que les autres, cela ne changera rien, il faut soumettre les agences de notation à des règles internationales très exigeantes compte tenu de leur pouvoir.

Il est inadmissible que leurs décisions ou leurs menaces dictent la politique des États. C'est la démocratie elle-même qui est en cause ».

Mme Cayet : « Je veux en premier lieu saluer le travail accompli par les rapporteurs, sous la houlette de M. Veyrier et avec l'aide de toute l'équipe administrative.

Chacun de nous, dans cette honorable assemblée, s'il est spécialiste sur un sujet, ne l'est pas sur tous.

Aussi, le parti qui a été pris par les rapporteurs dans ce projet d'avis qui traite du sujet éminemment complexe du G20 a été de comprendre le positionnement des politiques et d'être à même de l'expliquer à l'ensemble des citoyens, en d'autres termes d'être des « passeurs », des intermédiaires qui aident à la compréhension de deux mondes complexes, tout en présentant un certain nombre de recommandations, de propositions fortes, notamment dans le domaine social.

Ce positionnement du CESE me paraît être à la fois innovateur et d'une grande utilité pour que, par son intermédiaire, les politiques et les citoyens se comprennent mieux, permettant ainsi que de nouvelles attitudes de part et d'autre fassent avancer les sociétés humaines.

Ce positionnement pourrait être gardé pour l'ensemble des rapports du CESE.

Pour conclure, je voterai cet avis, vous l'aurez compris ».